

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR  
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

**Conditions générales :**

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

**Pharmacie :**

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

**Radiologie et Biologie :**

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

**Optique :**

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

**Rééducation :**

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

**Dentaire :**

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

**Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

**Adresses Mails utiles**

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



**Déclaration de Maladie**

N° W19-514233

25 982

- Maladie     Dentaire     Optique     Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5760    Société : RAM Retraite  
 Actif     Pensionné(e)     Autre  
 Nom & Prénom : BNOUHANNA MOHAMED  
 Date de naissance : 26-01-1953  
 Adresse : Habituel  
 Tél. : 06 78 78 2218    Total des frais engagés :    Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
 Date de consultation : / /  
 Nom et prénom du malade :    Age :  
 Lien de parenté :     Lui-même     Conjoint     Enfant  
 Nature de la maladie :  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :    Le : / /  
 Signature de l'adhérent(e) :

**VOLET ADHERENT**

Déclaration de maladie N° W19-514233

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 5760  
 Nom de l'adhérent(e) : BNOUHANNA  
 Total des frais engagés :  
 Date de dépôt :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

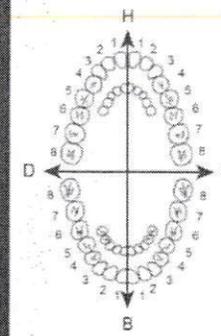
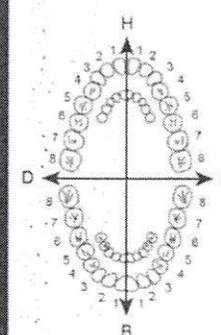
EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourasseur	Date	Montant de la Facture
	16/03/20	53,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

**VOLET ADHERENT**

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES																				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D		00000000	00000000	35533411	11433553	B		G		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	H																			
	25533412	21433552																		
	00000000	00000000																		
	D																			
	00000000	00000000																		
	35533411	11433553																		
	B																			
	G																			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS <input type="text"/>															
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# PHARMACIE LISSANE EDDINE

DR AZIZA LISSANE EDDINE  
69 BIS GR EL BAYDA HAY EL QODS  
Casablanca / Maroc  
Tel : 05 22 740 740

FACTURE N° 1603

Casablanca, le 16/03/2020

Médicament	Quantité	P.U	TOTAL
panadol extra	01	20,00	20,00
spectrum Collyre	01	33,00	33,00
			= 53,00

PHARMACIE LISSANE EDDINE  
Dr AZIZA LISSANE EDDINE  
69 Bis, Groupe Al Baida Hay Al Qods  
Sidi Bernoussi-Casablanca  
Tel/Fax : 05 22 740 740

**Panadol****Extra**20 Comprimés pelliculés sécables  
sous plaquettes thermoformées  
Paracétamol 500 mg, Caféine 65 mgLOT: 0248  
PER: FEV 2021  
PPV: 20 OH 00

gsk

**Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement/votre maladie.**

- Ce médicament est disponible sans prescription médicale. Toutefois, vous devez toujours prendre Panadol Extra avec prudence pour en obtenir les meilleurs effets.
- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 5 jours, consultez un médecin.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez tout effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

**Dans cette notice:**

- 1 Qu'est ce que Panadol Extra et dans quel cas est-il utilisé ?
- 2 Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Panadol Extra ?
- 3 Comment prendre Panadol Extra
- 4 Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- 5 Comment conserver Panadol Extra
- 6 Informations supplémentaires

**1. Qu'est ce que Panadol Extra et dans quel cas est-il utilisé ?**

- Panadol Extra est un antipyrétique et un analgésique.
- Panadol Extra est utilisé en cas de fièvre et en cas de douleur.

**2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Panadol Extra ?**

- N'utilisez pas Panadol Extra
- chez des enfants de moins de 12 ans.
- si vous êtes hypersensible au paracétamol, à la caféine, à la phénacétine ou à un des autres composants de Panadol Extra.
- si vous avez ou si vous avez eu une insuffisance hépatique grave.
- si vous avez une déficience génétique en glucose-6-P-déshydrogénase.

**Faites attention avec Panadol Extra**

- Ce médicament contient du paracétamol. Ne dépassez pas les doses prescrites ou recommandées, n'prolongez le traitement. Consultez votre médecin si des symptômes persistent. L'emploi prolongé de ce médicament doit être évité.
- Consultez votre médecin si vous souffrez d'insuffisance hépatique ou rénale.
- Une consommation chronique d'alcool peut abaisser le seuil de toxicité de paracétamol. Chez ces patients l'intervalle entre deux prises sera au minimum de 8 heures. Ne pas dépasser 2 g de paracétamol par jour.
- Si vous prenez déjà des autres médicaments, veuillez lire également la rubrique «Utilisation du Panadol Extra en association avec d'autres médicaments».

- L'usage chronique pourrait entraîner une insuffisance rénale.
- Il faut éviter une consommation excessive de caféine en prenant ce produit. Thé, café et certaines boissons en canettes contiennent de la caféine.

- Veuillez consulter votre médecin si une des mises en garde mentionnées ci-dessus est d'application pour vous, ou si elle l'a été par le passé.

**Utilisation de Panadol Extra en association avec d'autres médicaments**

- Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez d'autres médicaments ou si vous en avez pris récemment, même s'il s'agit de médicaments obtenus sans ordonnance.
- L'administration de charbon actif diminue l'absorption du paracétamol en cas de surdosage.
- Les inducteurs d'enzyme hépatiques (comme les barbituriques, la diphantoïne) et l'alcool peuvent augmenter le risque d'un éventuel effet toxique pour le foie.

- Ce médicament peut être utilisé en même temps que les anticoagulants. Toutefois, la prise de paracétamol pendant une période prolongée peut accroître le risque de saignements. Dans ce cas, le contrôle régulier du Rapport normalisé international (INR) est recommandé.
- Ce médicament peut être utilisé en même temps que les antiépileptiques.
- L'absorption du paracétamol peut augmenter s'il est associé au métoclopramide, et diminuer s'il est associé à la cholestyramine.
- L'administration simultanée de difenacil et de paracétamol augmente la concentration plasmatique de paracétamol.

**Alliments et boissons**

- Ce médicament contient de la caféine. Évitez de boire trop de boissons contenant de la caféine (p. ex. thé, café et canettes de boissons contenant de la caféine) en prenant ce médicament. Une forte consommation de caféine peut résulter en des troubles du sommeil, des tremblements, et une sensation désagréable dans la poitrine, due à de palpitations.

**Grossesse, allaitement et fécondité**

- Usage déconseillé au cours de la grossesse ou pour les femmes qui peuvent être enceintes

**Usage à éviter durant l'allaitement.**

Aucune donnée disponible concernant la fécondité

**Conduite d'un véhicule et utilisation de machines**

- Très rarement de la nervosité (due à la caféine) peut survenir chez certaines personnes. Néanmoins, Panadol Extra ne provoque ni lassitude ni somnolence et permet de continuer à conduire ou à travailler normalement.

**Informations importantes concernant certains composants de Panadol Extra**

Pas de particularités.

**3. Comment utiliser Panadol Extra****Posologie**

- Adultes et enfants de plus de 12 ans:
- 1 à 2 comprimés pelliculés par fois, maximum 6 comprimés pelliculés par jour.
- Ne dépassez pas 6 comprimés pelliculés par jour.
- Respectez une intervalle de 4 heures au moins entre deux prises.
- Ne pas utiliser de manière concomitante avec d'autres médicaments contenant du paracétamol.
- Ne pas dépasser la dose indiquée.

- Enfants de moins de 12 ans : ne pas recommander pour les enfants de moins de 12 ans.
  - La durée du traitement doit être aussi brève que possible et ne doit pas excéder la période pendant laquelle les symptômes sont présents.
- Veillez suivre rigoureusement ces instructions, à moins que votre médecin ne vous en ait données d'autres. En cas d'incertitude, veuillez consulter votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous avez pris plus de Panadol Extra que vous n'auriez dû**

Si vous avez pris trop de Panadol Extra prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien à cause du risque d'insuffisance hépatique. Les symptômes d'un surdosage de paracétamol (pâleur, nausées, vomissements) se manifestent habituellement dans les premières 12 à 24 heures. Une insuffisance hépatique n'intervient que 3 jours après le surdosage. Un surdosage de caféine se caractérise par des vomissements, de l'excitation et des palpitations. L'hospitalisation est obligatoire, même en cas d'intoxication présumée.

Une insuffisance rénale aiguë avec néphrite interstitielle aiguë peut se développer, même en l'absence de lésion hépatique grave.

Traitement: si vous avez pris ou utilisé une dose excessive de Panadol Extra, l'estomac doit être vidé aussi rapidement que possible, c'est à dire au cours des 10 premières heures, par un lavage gastrique ou par l'induction de vomissements. On peut entamer le traitement par l'administration de charbon actif, mais la mesure thérapeutique principale consiste toutefois en l'administration intraveineuse de N-acétylcystéine.

**Si vous avez oublié de prendre Panadol Extra**

Ne prenez jamais une double dose de Panadol Extra pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

**Effets pouvant apparaître lorsque le traitement par Panadol Extra est arrêté**

Pas applicable.

**4. Effets indésirables éventuels**

Comme tous les médicaments, Panadol Extra peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Les effets indésirables suivants ont été rapportés depuis la commercialisation de Panadol Extra:

**Paracétamol**

- Affections hématoLOGIQUES et du système lymphatique :
  - Thrombocytopenie, Leucopénie, Anémie hémolytique, Méthémoglobinémie.
- Affections du système immunitaire :
  - Anaphylaxie, réactions hypersensitivité cutané (dermatose, urticaire, érythème), angio-œdème, et Syndrome de Stevens Johnson, Oedème larngé, Syndrome de Lylel.

- Affections respiratoires, thoraciques et médiastinales :
  - Bronchospasme chez les patients sensibles à l'aspirine et autres AINS.

**Affections gastro-intestinales :**

- Fonction trouble hépatique
- Affections de la peau et du tissu sous-cutané :
- De très rare cas de réactions cutanées sévères ont été signalés .

**Caféine**

- Affections du système nerveux :
  - Nervosité, Vertige
- Lors que le schéma d'administration paracétamol-caféine recommandé est associé à des apports alimentaires en caféine, cette dose totale plus élevée de caféine peut augmenter le risque d'effets indésirables liés à la caféine comme l'insomnie, la nervosité, l'anxiété, l'irritabilité, des maux de tête, des troubles gastro-intestinaux et des palpitations

Si vous ressentez un des effets indésirables mentionnés comme grave ou si vous présentez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

**5. Comment conserver le Panadol Extra**

- Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.
- A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

**Date de péremption**

N'utilisez plus le Panadol Extra après la date de péremption figurant sur l'emballage.

**6. Informations supplémentaires.****Que contient Panadol Extra**

- Les substances actives sont le paracétamol et la caféine.
- Excipients : quantité pour un comprimé.

**Qu'est ce que Panadol Extra et contenu de l'emballage extérieur**

Panadol Extra se présente sous forme de comprimés pelliculés sécables. Panadol Extra est emballé dans des plaquettes thermoformées. Une boîte contient 20 comprimés pelliculés sécables.

GlaxoSmithKline Maroc S. A.-Ain El Ouda, Région de Rabat.  
Panadol® Extra est une marque déposée des sociétés du Groupe GlaxoSmith-Kline

Information médicale : GlaxoSmithKline Maroc, 42-44 Angle Boulevard Rachidi et Hamid El Ghazzali, Casablanca.

Tél : 212 (0) 5 22 48 00 02, Fax : 212 (0) 5 22 48 00 41

Notice révisée en Octobre 2016.

**SPECTRUM® 0.3%, Collyre**  
Ciprofloxacine

Veillez lire attentivement l' notice.  
Gardez cette notice, vous pouvez la relire.  
Si vous avez toute autre question, consultez votre pharmacien ou votre pharmacien.  
Ce médicament vous a été prescrit en cas de symptômes.  
Si l'un des effets indésirables mentionnés dans cette notice,

ce médicament.

Plus d'information à votre pharmacien.

ou à quelqu'un d'autre,

Effet indésirable non mentionné.

LOT: A080450  
PER: 07-2021  
PPV: 33,00DPH

15.00 mg  
acide chlorhydrique, eau  
q.s.p 5 ml

**Composition du médicament**

Ciprofloxacine (sous forme de Chlorure de sodium, chlorure de sodium, chlorure de sodium pour préparation injectable)

Liste des Excipients à effet notoin

**Classe pharmacologique**

Ce médicament est un collyre (gouttes oculaires) contenant un antibiotique de la famille des quinolones, du groupe des fluoroquinolones : Ciprofloxacine.

**Indications thérapeutiques**

Ce médicament est indiqué dans le traitement local de certaines infections sévères de l'œil dues à des bactéries pouvant être combattues par cet antibiotique: conjonctivites sévères, kératites (inflammation de la cornée d'origine bactérienne), ulcères de la cornée et abcès de la cornée.

**Posologie**

Ce collyre est destiné à l'adulte, adolescents (12-16 ans), enfants (2-11 ans), nourrissons et enfants en bas âge (28 jours à 23 mois) et nouveau-nés (0-27 jours).

A titre indicatif la posologie usuelle est la suivante :

**Abscès cornéens**

L'administration doit se faire aux intervalles suivants, même pendant la nuit :

Le premier jour, instiller 2 gouttes dans l'œil atteint toutes les 15 minutes pendant les six premières heures puis 2 gouttes toutes les 30 minutes pendant le reste de la journée

Le second jour, instiller 2 gouttes dans l'œil atteint toutes les heures.

Du troisième au quatorzième jour, instiller 2 gouttes dans l'œil atteint toutes les 4 heures. Si le patient nécessite un traitement dépassant 14 jours, le schéma posologique est laissé à l'appréciation du médecin traitant.

**Conjonctivites, kératites, ulcères cornéens :**

Les deux premiers jours, instiller 1 ou 2 gouttes dans le cul-de-sac conjonctival de l'œil ou des yeux infecté(s) toutes les 2 heures pendant l'état de veille, puis 1 ou 2 gouttes toutes les 4 heures jusqu'à disparition de l'infection bactérienne.

Les schémas posologiques peuvent être adaptés selon l'appréciation du médecin.

**DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN**

**Mode et voies d'administration**

Voie ophtalmique.

1. Lavez-vous soigneusement les mains.

2. Prenez le flacon de collyre et placez-vous devant un miroir. Renverser le flacon

3. Penchez la tête en arrière. Avec un doigt propre, regardez vers le haut en tirant la paupière vers le bas pour créer un sillon entre la paupière et l'œil. Instiller une goutte dans cet endroit.

4. Ne touchez pas votre œil, les paupières ou d'autres surfaces avec l'extrémité du flacon.

5. L'œil fermé, essuyer proprement l'excédent.

6. Refermez le flacon après instillation.

Si vous devez traiter les deux yeux, recommencer ces étapes pour l'autre œil.

**Fréquence du traitement**

Se conformer à la prescription de votre médecin.

**Durée du traitement**

Pour être efficace, ce médicament doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites, et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

La disparition des symptômes ne signifie pas que vous êtes complètement guéri. L'éventuelle impression de fatigue, n'est pas due au traitement mais à l'infection elle-même. Le fait de réduire ou de suspendre votre traitement serait sans effet sur cette impression et retarderait votre guérison

**DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.**

**Contre-indications**

N'utiliser jamais SPECTRUM 0.3% collyre dans les cas suivants :

• allergie à la Ciprofloxacine ou à un autre médicament de la famille des quinolones,

• allergie à l'un des composants de ce collyre,

• si vous allaitez (voir rubrique Grossesse et allaitement).

**EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.**

**Effets indésirables**

**Description des effets indésirables**

Comme tous les médicaments, SPECTRUM 0.3% collyre est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

La fréquence des effets indésirables potentiels listés ci-dessous est définie de la façon suivante :

Très fréquents (survient chez plus de 1 personne sur 10)

Fréquents (survient chez 1 à 10 personnes sur 100)

Peu fréquents (survient chez 1 à 10 personnes sur 1 000)

Rares (survient chez 1 à 10 personnes sur 10 000)

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base de données disponibles)

Les effets indésirables suivants ont été signalés lors des essais cliniques :

**Fréquents**

• Mauvais goût

• Dépôts blancs sur la surface de l'œil (cornée), gêne oculaire

**Peu fréquents**

• Maux de tête

• Dompage ou coloration de la surface de l'œil (cornée) à la lumière, vision réduite ou floue, gonflement de l'œil oculaire, démangeaisons oculaire, sensation anormale lacrymale, écoulement oculaire, formation de croûtes paupière, érythème de la paupière

• Nausées.

**Rares**

• Orgelet, inflammation à l'intérieur du nez

• Hypersensibilité

• Etourdissements

• Dompage oculaire, inflammation oculaire, une vision fatiguée, irritation des yeux

• Douleur à l'oreille

• Décharge de sinus,

• Diarrhée, douleurs abdominales

• Inflammation de la peau,

• Intolérance au médicament

• Test de laboratoire anormal.

**Chez l'enfant**

Dans les études cliniques, aucune réaction indésirable à 12 ans.

**Déclaration des effets indésirables suspects :**

La déclaration des effets indésirables suspects après permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque.

**Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi**

**Faites attention avec SPECTRUM 0.3% Collyre :**

**Mises en garde spéciales**

Ne pas injecter, ne pas avaler.

Si vous avez avalé SPECTRUM 0.3% collyre, d'une manière ou d'une autre, contactez votre médecin. N'attendez pas que les symptômes s'aggravent.

Néanmoins, aucune complication sérieuse n'est attendue. Des réactions allergiques à type d'urticaire, démangeaisons allergiques généralisées (brusque gonflement du visage, gonflement de la gorge, gonflement de la langue, gonflement des lèvres) peuvent survenir.

Si vous remarquez les premiers signes d'une éruption d'hypersensibilité, y compris une urticaire, des démangeaisons, contactez immédiatement votre médecin.

Si vous avez besoin d'un traitement en urgence, contactez votre médecin.

Si vos symptômes s'aggravent ou reviennent soudainement, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.

Si vous êtes âgé ou si vous prenez des médicaments à action prolongée, consultez votre médecin.